



PATRIMOINE

## PORTE-DRAPEAUX : GARDIENS DE LA MÉMOIRE, PASSEURS DE FLAMBEAU - JUIN 2025

À Mantes-la-Jolie, les cérémonies commémoratives rythment l'année. Et si vous deveniez Porte-drapeau pour faire vivre la mémoire et transmettre les valeurs de la République ?

Publié le 16 juin 2025

Chaque année, la Ville de Mantes-la-Jolie n'organise pas moins de 11 cérémonies commémoratives. Ces moments de recueillement, comme ceux du 8 mai ou du 11 novembre, rendent hommage à celles et ceux qui se sont battus pour que la France demeure libre et fidèle à ses valeurs républicaines. Autour des monuments aux morts, les citoyens sont invités à se rassembler. Associations patriotiques, élus, écoliers, et surtout les Porte-Drapeaux, donnent à ces cérémonies une solennité particulière. Mais qui peut être Porte-drapeau ? La réponse pourrait vous surprendre.



*« Honorer la mémoire des anciens et incarner les valeurs de la République »*

Bien sûr, les anciens combattants en sont souvent les premiers représentants. Mais la mission des Porte-drapeaux ne s'arrête pas là : ils ont aussi le devoir de transmettre. Ainsi, dès l'âge de 16 ans – parfois un peu avant – chacun peut devenir Porte-drapeau, à condition de s'engager à porter haut les couleurs de la Nation, d'honorer la mémoire des anciens et d'incarner les valeurs de la République. Le dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain, nous a laissé ces mots : " Nous sommes dépositaires de ces braises ardentes, entretenons-les sans cesse. " C'est ce souffle que les Porte-Drapeaux font vivre à chaque cérémonie. L'Union Nationale des Combattants du Mantois, emmenée par Serge Prunier, propose une formation théorique et pratique, accessible en une journée. Elle peut se suivre localement à Mantes-la-Jolie.

## **ENVIE DE VOUS ENGAGER ?**

**Rendez-vous au pavillon Duhamel, 16 rue de l'Évêque.**

**Permanences les jeudis après-midi et samedis matin.**

**Une autorisation parentale et un droit à l'image seront demandés aux mineurs.**